COURTOIS SA

SA au Capital de 1.673.940 Euros Siège Social : 3, rue Mage - 31000 TOULOUSE 540 802 105 RCS TOULOUSE Contact : accueil@courtois.fr

Contact : <u>accueil@courtois.fr</u> Site Internet : <u>www.courtois-sa.com</u>

Assemblée Générale Mixte du 19 mai 2022

Le 28 Avril 2022

Modalité de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée et du Rapport financier annuel 2021

Les Actionnaires de la société seront réunis en Assemblée Générale Mixte du 19 mai 2022 à 15h30 dans les salons de l'hôtel « La Cour des Consuls » 46 rue des Couteliers 31000 Toulouse.

En fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux, les modalités d'organisation de l'Assemblée Générale des Actionnaires pourraient évoluer. Les Actionnaires en seraient alors informés notamment via la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale figurant dans l'espace Actionnaires du site internet de la Société www.courtois-sa.com qu'ils sont donc invités à consulter régulièrement.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 11 avril 2022 et l'avis de convocation sera publié au BALO le 2 mai prochain.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 22-10-23 du Code de Commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société (www.courtois-sa.com) à compter de ce jour.

Il est précisé que le texte intégral des documents destinés à être présentés à l'Assemblée conformément notamment aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de Commerce est mis à disposition sur le site internet de la société www.courtois-sa.com ou sur demande à l'adresse électronique accueil@courtois.fr et au siège social.

A compter de la convocation et jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la réunion, les Actionnaires peuvent demander à la société de leur adresser les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de Commerce, de préférence par mail à l'adresse suivante : accueil@courtois.fr.

Le rapport financier annuel 2021 qui intègre notamment le rapport sur le gouvernement d'entreprise est mis en ligne sur le site de la société (<u>www.courtois-sa.com</u>) sous les rubriques :

- « Informations Réglementées »
- « Rapports 2021 »

Il a été transmis à l'AMF le 28 avril 2022 au format XHTML/XBRL